



Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau

**** Zones humides, les oiseaux d'eau *** les zones humides *** les oiseaux d'eau ****

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ANCGE, DU 08-01-2015

L'ANCGE, par ce communiqué, veut sortir de son silence et exprimer son point de vue indépendant, sur **la plus que probable fermeture de la chasse des principales espèces d'anatidés (oies et canards) chassables, au 31 janvier 2015.**

Jusqu'alors, l'ANCGE voulait rester silencieuse pour laisser œuvrer l'une de ses partenaires privilégiées dans la défense des dates d'ouverture et de fermeture qu'est la FNC et **pour ne pas parasiter le bon travail de cette dernière**, par la rencontre et par la recherche d'un dialogue franc et sincère entre les chasseurs et les pouvoirs publics représentés par Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie.

Il apparaît qu'à ce jour et pendant cette rencontre du 23 décembre 2014, Madame la Ministre Ségolène Royal avait bien pris en compte, devant les représentants des chasseurs nationaux, les demandes expresses des chasseurs de gibier d'eau : pouvoir chasser les trois espèces d'oies grises en février 2015 par **la possible mise en place d'un système de dérogations de prélèvement** qui existe déjà dans plusieurs pays européens.

« **La douche, aujourd'hui, est plus que froide : elle est glacée** », car la décision du Ministère a été prise de fermer la chasse de toutes les espèces d'oies et de canards au 31 janvier 2015, sans la possibilité de chasser les oies en février.

Où est la recherche d'un dialogue sincère et franc entre chasseurs et les pouvoirs publics ? Serait-ce un dialogue de façade pour le Ministère ? L'idéologie primerait-elle toujours sur la recherche de concertation ? En 2014, on nous a refusé cette prolongation de chasser les oies en février, au motif **que les données scientifiques, selon le Conseil d'Etat, étaient insuffisantes.**

De qui se moque-t-on ? Le programme « Proceed », mis en place par la FNC, qui consistait à équiper des oies de balises GPS (pour un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros) pour suivre objectivement leurs déplacements migratoires saisonniers, a permis d'établir que des oies norvégiennes, finlandaises et hollandaises migraient bien en Espagne sur leurs sites d'hivernage.

Le massacre de plus de 100.000 oies grises, mais aussi de plus de 20.000 canards siffleurs, sans compter la destruction d'espèces d'oies « protégées », continue en Hollande chaque année, sans que cela affole nos gentils protecteurs de la nature, nationaux ou européens. **Quelle hypocrisie de leur part !**

Dans d'autres pays européens, comme l'Allemagne, la Belgique, on envisage de réguler les différentes espèces d'oies comme en Hollande, **car les populations explosent.**

Les observations et comptages visuels pour les oies sur les principaux sites d'hivernage Français, comme la Camargue, le lac de Grand Lieu et le Lac du Der, ont permis d'établir que les retours de migration sur les sites de reproduction au Nord **se faisaient à partir de la troisième décade de février, voire début mars.**

L'ANCGE ne peut cautionner autant de mauvaise foi de la part des pouvoirs publics. Beaucoup d'études scientifiques objectives prouvant le bon état, voire la surabondance, des populations d'oies en Europe sont « balayées » **par l'idéologie tyrannique de soi-disant écologistes de salon**, à laquelle les représentants politiques s'accordent à donner du crédit.

L'ANCGE, **qui représente depuis maintenant 80 ans cette année** la défense des chasses traditionnelles au gibier d'eau, appelle Madame la Ministre de l'Écologie à revoir très vite sa copie en permettant aux chasseurs de gibier d'eau nationaux de pouvoir chasser les trois espèces d'oies grises (cendrées, rieuses et moissons), au vu de leur bon état de conservation, **jusqu'au 20 février 2015 et sur l'ensemble du territoire.**

L'ANCGE, en cas de refus ou de position figée de la part des pouvoirs publics, **se réserve le droit d'appeler à une mobilisation et à des actions ciblées, pour défendre les « intérêts » des chasseurs de gibier d'eau nationaux.**

Bien cordialement,

L'équipe de l'ANCGE